

Expression des besoins utilisateurs, les meilleures pratiques

Cours Pratique de 2 jours

Réf : EXU - Prix 2022 : 1 490€ HT

Le prix pour les dates de sessions 2023 pourra être révisé

Dans toutes les phases d'un projet de réalisation ou de d'intégration d'une solution informatique, le recueil et la formalisation de l'expression des besoins métiers est essentielle. Ce stage vous présente la démarche et les outils pour décrire les processus métiers et l'architecture fonctionnelle en vue d'aboutir à une expression de besoins pertinente et compréhensible.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Comprendre la phase d'expression des besoins dans un projet classique et agile

Décrire un processus métier et les données métier

Décrire l'architecture fonctionnelle du système à mettre en place

Estimer les charges de développement

Utiliser UML pour l'expression des besoins

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 06/2021

1) L'expression des besoins dans un projet

- Opportunité, faisabilité, cahier des charges. Validation besoins/spécifications.
- Définition des différents composants du système d'information. Expérimentation et site pilote.
- Les parties prenantes : MOA/MOE, utilisateurs, décideurs, experts, juristes...

2) Diagnostic de l'existant

- L'origine du besoin, comment passer d'une idée d'évolution à un projet ?
- Définition du périmètre, des échanges, des acteurs.
- Description des processus et activités.
- Les cas d'utilisation. Flot, scénarios. Les données, les entités, les associations.

Diagramme de classe UML.

- Diagnostic. Analyse des processus et de l'organisation associée, étude des données.

Travaux pratiques : Représenter le périmètre d'un projet. Décrire un processus. Identifier ses blocs informationnels.

3) Reconfiguration d'un système

- Axes de reconfiguration processus et données. Le "quadrilatère diabolique".
- Description de scénarios pour un dossier de choix. Les critères de sélection : ROI, VMA.
- Les critères non économiques de choix.

Travaux pratiques : Calcul d'une VMA pour deux scénarios proposés.

4) Formalisation du besoin - Développement d'application

- Description de l'architecture fonctionnelle de la future application.
- Définition des exigences qualité du produit.

PARTICIPANTS

Maîtres d'ouvrage, assistants maîtrise d'ouvrage, chefs de projets, analystes, concepteurs et toute personne impliquée dans un projet informatique.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Plan type d'un cahier des charges de développement.

Travaux pratiques : Décrire les fonctionnalités à partir d'un processus métier. Recherche de métriques pour la qualité.

5) Estimation des charges de développement

- Méthode Delphi.

- Méthode des points fonctions pour estimer le développement des composants du système.

- La répartition proportionnelle.

Exercice : Mise en œuvre des points fonctions.

6) Expression de besoin dans le cas d'intégration de logiciel

- Définition des critères de choix du logiciel.

- Description des choix de paramétrage du logiciel.

- Cahier des charges d'intégration de progiciel.

7) L'organisation Agile de l'expression des besoins

- Expression des besoins dans les méthodes Agiles.

- JRP : une approche participative en session. eXtreme Programming : le client sur site.

LES DATES

BREST

2023 : 05 janv., 06 avr., 20 juil.,
30 oct.

MARSEILLE

2023 : 13 mars, 15 juin, 28 sept.,
09 nov.

CLERMONT-FERRAND

2023 : 09 févr., 17 avr., 31 juil., 09
oct.

AIX-EN-PROVENCE

2023 : 13 mars, 15 juin, 28 sept.,
09 nov.

ANGERS

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

BORDEAUX

2022 : 20 oct.

2023 : 26 janv., 11 avr., 27 juil.,
26 oct.

DIJON

2023 : 09 févr., 17 avr., 31 juil., 09
oct.

GRENOBLE

2023 : 09 févr., 17 avr., 31 juil., 09
oct.

LILLE

2022 : 27 oct.

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

LIMOGES

2023 : 26 janv., 11 avr., 27 juil.,
26 oct.

LYON

2022 : 01 déc.

2023 : 09 févr., 17 avr., 12 juin, 31
juil., 09 oct., 07 déc.

MONTPELLIER

2023 : 13 mars, 15 juin, 28 sept.,
09 nov.

NANCY

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

NANTES

2023 : 05 janv., 06 avr., 20 juil.,
30 oct.

NIORT

2023 : 26 janv., 11 avr., 27 juil.,
26 oct.

ORLÉANS

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

PARIS LA DÉFENSE

2022 : 27 oct., 24 nov.

2023 : 05 janv., 02 févr., 02 mars,
06 avr., 25 mai, 26 juin, 27 juil., 24
août, 18 sept., 12 oct., 02 nov., 04
déc.

REIMS

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

RENNES

2023 : 05 janv., 06 avr., 20 juil.,
30 oct.

ROUEN

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

SOPHIA-ANTIPOLIS

2023 : 13 mars, 15 juin, 28 sept.,
09 nov.

STRASBOURG

2023 : 05 janv., 06 avr., 20 juil.,
30 oct.

TOULON

2023 : 13 mars, 15 juin, 28 sept.,
09 nov.

TOULOUSE

2022 : 20 oct.

2023 : 26 janv., 11 avr., 27 juil.,
26 oct.

TOURS

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

METZ

2023 : 05 janv., 06 avr., 27 juil.,
12 oct.

MULHOUSE

2023 : 05 janv., 06 avr., 20 juil.,
30 oct.

CLASSE A DISTANCE

2022 : 27 oct., 24 nov.

2023 : 05 janv., 02 févr., 02 mars,
06 avr., 25 mai, 26 juin, 27 juil., 24
août, 18 sept., 12 oct., 02 nov., 04
déc.